

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37450 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02 47 05 28 67

maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



COMMUNE DE L'ÎLE-BOUCHARD

16, place Bouachard
37220 L'ÎLE-BOUCHARD
02 47 58 50 15
accueil@mairie-ilebouchard.fr
www.mairie-ilebouchard.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou



FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

**l'église
Saint-Gilles**

de l'Île-Bouchard



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la restauration d'un patrimoine exceptionnel

◆ ◆ LE PROJET : UNE INTERVENTION URGENTE

L'église Saint Gilles est située sur la rive droite de la Vienne, de sa commune de L'Île-Bouchard, en Indre-et-Loire. Cet édifice de style roman, ancien prieuré du XI^e siècle, est classé au titre des Monuments Historiques en 1908. Une de ses cloches, datée de 1741, est également classée à ce titre.

Une première tranche de travaux concernant le clocher a été réalisée. Le projet de préservation de l'édifice doit se poursuivre avec une seconde tranche de travaux. Celle-ci concerne la restauration du vaisseau central de la nef, la charpente- couverture du collatéral Nord et de la nef ainsi que des consolidations ponctuelles du transept, du chœur et de la sacristie. Votre soutien est indispensable afin de poursuivre ces travaux de grande ampleur.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UN LIEU DE PÈLERINAGE

L'église Saint Gilles, de style roman est un ancien prieuré du XI^e siècle. De cette époque, il ne subsiste que le côté Nord et son portail. La façade et son portail, la nef et le clocher datent du XII^e siècle. Le chœur gothique possède trois vaisseaux et un chevet plat ; il fut reconstruit au XV^e siècle grâce aux dons de Charles VII. Les voûtes et les toitures de briques ont été refaites au XIX^e siècle. Une des trois cloches est classée monument historique et l'église est classée au titre des monuments historiques en 1908.

Il serait établi que Jeanne d'Arc, allant rencontrer le roi Charles VII à Chinon, entra dans l'église et y entendit la messe en mars 1429. C'est dans ce lieu également que la Vierge serait apparue à quatre jeune filles en décembre 1947.

L'église Saint Gilles est visitée tout au long de l'année et est devenue un lieu de pèlerinage important.

◆ ◆ LA MOBILISATION : UN TERRITOIRE SOUDÉ

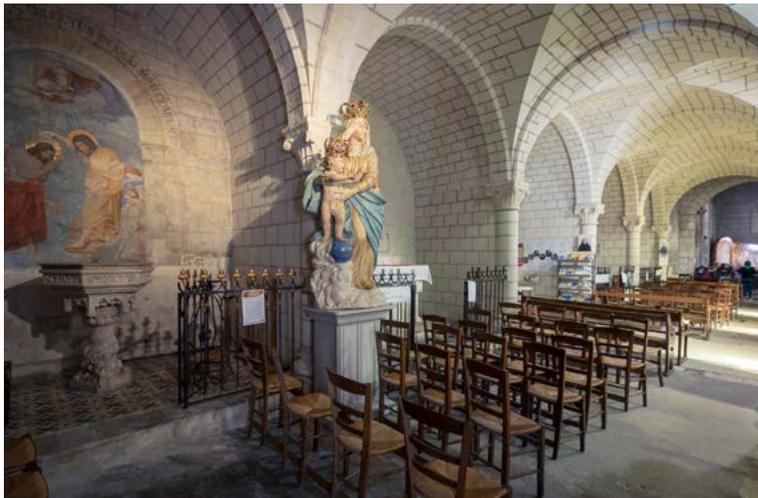
À L'Île-Bouchard, jolie commune traversée par la Vienne, le projet de restauration de l'église Saint-Gilles, fierté de sa commune, est soutenu par tous les Bouchardais et l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Saint Gilles.

La restauration de l'église est nécessaire à sa sauvegarde et son activité culturelle. L'église romane est très visitée par de nombreux pèlerins et les amoureux de l'histoire et doit continuer de se faire une beauté.

Nous avons vraiment besoin de votre générosité pour poursuivre ces importants travaux et aider à sauver ce patrimoine religieux d'exception.

Montant des travaux	585 537 €
Objectif de collecte	55 000 €
Début des travaux	fin 2022

© Commune de l'Île-Bouchard - Christophe Charpentier



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Gilles de l'Île-Bouchard

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/44163

ou en flashant le QR code ci-contre.



111812

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - église de l'Île-Bouchard

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre